



## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 18 MARS 2023

L'assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 18 mars 2023, 315 Rue de la Reine Blanche à Olivet le samedi 18 mars 2023 pour la modification des statuts de l'association régionale Enfants Cancers Santé Cœur de France.

Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire par Jacques-Yves HUEZ à 10 h.  
12 personnes présentes, 74 pouvoirs.

Cette modification ne requiert pas de quorum.

Lecture et commentaire des nouveaux statuts par Françoise Borrat.

Les nouveaux statuts de la Fédération ayant été adoptés il convenait de les adapter à notre association régionale

Les changements intervenus sur les statuts apportent essentiellement des compléments et des précisions par rapports aux anciens textes : moyens d'action, compétence du CA...

A noter cependant :

- Un nouvel article sur le rôle du trésorier. Il assure la tenue de la comptabilité sur le logiciel comptable partagé, la gestion financière de l'association et prépare l'établissement du bilan.
- Un article sur les réunions dématérialisées
- La confirmation de la dénomination de notre association régionale

Enfin ce qui est important est l'augmentation du nombre de postes d'administrateurs qui passe de 11 à 30 ce qui permettra aux ambassadeurs notamment de faire partie du Conseil d'administration.

L'ensemble du nouveau texte tel que présenté et annexé au procès-verbal, est adopté à l'unanimité (pas d'abstention, pas de vote contre).

Fermeture de l'assemblée générale extraordinaire à 10 h 20.

Le président J-Y HUEZ

le 31 Mars 2023

La secrétaire J MARTINEAU

le 31 mars 2023

Président

Jacques-Yves HUEZ

jacquesyves.huez@gmail.com

Vice-Présidente

Françoise BORRAT

francoise.borrat@orange.fr

Vice-Président

Claude BOSCAUD

claudio.boscaud@gmail.fr

Secrétaire

Joëlle MARTINEAU

joemartineau@ed.fr

Trésorier

Jean-Louis LEMARCHAND

jl.lemarchand54@gmail.com

Administrateurs : Marie-France MARTINEAU - Jean-Yves CHALAYE - Pierre SALDANA